

Avis d'appel d'offre N°001/11/JFA/CRD-RDC/2024 pour le recrutement d'un Partenaire National au programme Just Future RDC

Contexte & Introduction :

Cordaid à travers le Projet de l'Alliance Avenir Juste (Just Future) en République Démocratique du Congo (RDC) invite, par le présent avis, les Organisations de la Société Civile Congolais (OSCs) à manifester leur intérêt pour intégrer le programme de l'Alliance Just Future RDC en vue d'atteindre les résultats convenus sur les 3 axes de travail du programme (Accès à la Sécurité, Justice et Gouvernance Politique Inclusive) d'ici l'année prochaine 2025 principalement dans les zones d'intervention du Programme à savoir les Provinces de Kinshasa, du Nord et du Sud Kivu et de l'Ituri.

A propos du Programme de l'Alliance Just Future

En effet, le programme de l'Alliance « Just Future » est l'un des partenariats stratégiques financés par le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères dans le cadre de la politique « Power of Voices ». L'Alliance Just Future se compose de 6 partenaires internationaux du consortium, d'un partenaire réseau, de 35 OSC nationales et de 3 partenaires de recherche et est menée en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères (MAE). Le programme Just Future a débuté en 2021 et se terminera le 31 décembre 2025. Au sein du ministère, le programme relève de la Direction de la stabilité et de l'aide humanitaire (DSH).

A travers l'approche basée sur le lobbying et le plaidoyer (L&A) y compris le renforcement des capacités (CS) des partenaires, le programme vise à influencer la prise de décision avec et pour les groupes exclus les plus vulnérables dans les six pays suivants : l'Afghanistan, le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC), le Mali, le Niger et le Soudan du Sud. Le programme couvre trois domaines thématiques dans ces 6 pays à savoir :

- Sécurité centrée sur les personnes (résultat 1)
- Accès à la justice (résultat 2)
- Gouvernance politique et processus de paix inclusifs (résultat 3)

Le lobbying et le plaidoyer dans les pays du programme sont soutenus par le plaidoyer au niveau international sur les sujets cités ci-haut.

Comme expliqué dans la théorie du changement pour un avenir juste, les OSC locales prennent la tête du plaidoyer (le lead). Le leadership du Sud est un principe clé du programme et la structure de gouvernance est mise en place et évoluera davantage vers une appropriation locale toujours croissante. Les autres principes directeurs sont l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes déplacées et l'apprentissage mutuel.

La réalisation du changement par le lobbying et le plaidoyer peut en grande partie ne pas être contrôlée et prédite car de nombreux facteurs externes influencent les résultats, en particulier dans les contextes fragiles dans lesquels le programme opère. Le programme a conçu une approche non linéaire et adaptative utilisant des théories du changement (TOC) à travers une analyse régulière des résultats récoltés.

A propos de Cordaid

Cordaid est une organisation internationale d'aide d'urgence et de développement qui travaille dans et sur les fragilités. Son siège social est basé à La Haye, aux Pays-Bas, et elle intervient dans une trentaine de pays en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Asie.

Nous croyons en un monde où les gens peuvent briser les barrières de la pauvreté et de l'exclusion, influencer les décisions qui les concernent et participer à la construction de sociétés équitables et résilientes. Nous opérons dans des contextes fragiles, où les citoyens n'ont même pas accès aux services de base et vivent sans sécurité alimentaire. Cela peut être dû à la pauvreté, à des conflits armés ou à des déséquilibres de pouvoir. Nous nous attaquons à ces causes de fragilités en donnant aux gens des moyens économiques et en favorisant une croissance économique inclusive. Nous soutenons les communautés locales pour améliorer les soins de santé et l'éducation, accroître la sécurité alimentaire et garantir la sécurité et la justice.

Nous sommes issus des traditions sociales chrétiennes. Les valeurs de la dignité humaine, de la justice, de la compassion et de l'attention portée à notre maison commune nous guident constamment dans notre travail. Cordaid est un membre fondateur de Caritas International et un membre de l'Alliance ACT (Action by Churches Together).

Contexte du Programme Just Future en RDC

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Just Future, CORDAID RDC lance cet Appel d'Offres pour la sélection d'un (des) partenaire(s) local(aux) de la Société Civile capable(s) de mettre en œuvre des projets ayant comme focus le Lobbying et le Plaidoyer dans les zones du programme Just Future en RDC.

Depuis plusieurs décennies, la RDC, notamment la partie Est du pays, connaît des cycles de violence, qui ont un effet néfaste sur le tissu social, économique, politique et administratif du pays. Ces conflits interagissent d'une manière complexe avec les développements politiques du pays et ceux de la sous-région. Dans ce contexte, il est essentiel de favoriser un cadre d'analyse de conflit systémique à travers une approche intégrée focalisée sur les systèmes et structures Congolais. À travers cela il est essentiel de bâtir des perspectives à long terme en matière de gouvernance, de stabilisation, de justice et de sécurité, en rétablissant la paix et la confiance entre les communautés et leurs gouvernements. Le renforcement des aptitudes et attitudes des communautés et autorités locales pour la gestion et mitigation des conflits aidera à prioriser et répondre aux besoins les plus pertinents des citoyens en termes de sécurité et de développement.

La fragilité du système de gouvernance sécuritaire et judiciaire a plusieurs niveaux de gestion de l'état, notamment au niveau des villages, groupements, chefferies, communes et villes, est un facteur interne qui aggrave la dynamique des conflits (violents).

Le programme Just Future soutient les efforts du gouvernement congolais dans la mise en place un système de gouvernance sécuritaire participatif et inclusif qui permet de diagnostiquer les problèmes de sécurité et leurs causes ; ceci alimente le développement et la mise en œuvre de plans d'action locaux de sécurité (PAS) par les comités locaux de sécurité (CLS), incluant la participation communautaire. En résumé, le Programme Just Future vise la restauration du Contrat Social à travers des actions de Lobbying et de Plaidoyer.

Objectifs de cet appel d'offre

Ayant constaté une absence dans l'accompagnement par un partenaire local sur les initiatives de lobbying et de plaidoyer liées aux Objectifs de Développement Durables (ODD 5, 16 et 17) à l'accès à la sécurité, la justice et la gouvernance politique inclusive spécifiquement en ce qui concerne l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité (R. 2250) dans les zones du programme (Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Kinshasa) il a été estimé nécessaire de procéder au recrutement d'un partenaire capable d'appuyer la réalisation de ces résultats qui toucheraient à un impact considérable sur la participation des jeunes dans les instances de prise de décision.

A travers cet appel, notre objectif est qu'il y ait un partenaire local de la Société Civile qui puisse être en mesure d'apporter sa contribution au sein de l'Alliance Just Future dans la réalisation des résultats suivants : *Les acteurs (prestataires) de sécurité sont plus réactifs et plus responsables, et prennent des mesures permettant aux groupes les plus exclus de bénéficier de la sécurité, de la protection et de l'application de la loi (1) ; les acteurs (prestataires) de services de justice sont plus réactifs et plus responsables, et prennent des mesures permettant aux groupes les plus exclus de défendre et de faire respecter leurs droits, de réparer les préjudices et de résoudre les litiges (2) ; les circonscriptions les plus exclues comme les femmes, les jeunes, les IDPs influencent les décideurs politiques dans un contexte d'espace civique adéquat et de respect des droits de l'homme, ce qui conduit à une prise de décision politique et à des processus de paix plus inclusifs (3).*

Axes d'intervention qui concerne cet avis d'appel d'offre

- Lobbying & Plaidoyer en précisant le rôle des gouvernants ;
- Développement (Renforcement) des capacités pour une bonne appropriation des communautés locales (CBOs).
- Droits humains et espace civique
- Accès à la sécurité (Réforme du Secteur de la Sécurité) ;
- Accès à la Justice pour tous orientée vers la justice transitionnelle.
- Gouvernance inclusive qui tient compte des femmes, des jeunes, des IDPs, des personnes à mobilité réduite, etc.

Documents à soumettre, étapes de préparation et de sélection des propositions

1. Les Organisations qui sont intéressées sont invitées à déposer une note conceptuelle de 3 pages maximum qui décrit :
 - Résumé du contexte de la situation sécuritaire et de justice qui touche la jeunesse congolaise face à son rôle dans la consolidation de la paix en RDC ;
 - Axes de travail démontrant le lien avec les axes du programme Just Future en RDC (voir Axes Just Future ci-haut) ;
 - Approche de la consolidation de la paix des zones Just Future ciblées en rapport avec la jeunesse (voir PAN 2250), les solutions proposées, le lien avec les domaines du relèvement précoce, l'objectif du projet les résultats attendus, les parties prenantes, l'expérience de l'organisation, les sources potentielles de cofinancement, un coût approximatif.
2. Toutes les propositions reçues feront l'objet d'un tri pour obtenir une liste des organisations pré sélectionnées ;
3. Les propositions des concepts notes retenues seront étudiées par un comité de sélection mis en place à cet effet ;
4. Les structures concernées par les propositions retenues seront contactées pour une visite de bureau et une session d'évaluation de risque de partenariat avec Cordaid.
5. Après la visite de bureau et la session d'évaluation des capacités de partenariat, un groupe restreint sera constitué et retravaillera sur les propositions afin de mieux les cadrer aux exigences du Programme Just Future et de Cordaid avant de soumettre au Comité de Pilotage pour décision finale.

Notons que l'évaluation de risques de partenariat se penchera essentiellement sur les éléments suivants : i) Capacité Technique en Lobby & Plaidoyer ; ii) Capacité de Gestion / Gouvernance de l'Organisation ; iii) Capacité Administrative ; iv) Capacité Financière.

Eligibilité pour le partenariat

Deux grilles de critères permettront d'examiner de façon systématique les différents dossiers soumis et les propositions des notes conceptuelles de projets.

A. Une grille des critères d'éligibilité

Toute proposition de note conceptuelle doit satisfaire tous les critères d'éligibilité, ci-dessous, pour être admis au processus de partenariat avec Cordaid dans le cadre de l'Alliance Just Future, quelle que soit sa valeur par ailleurs ;

- Objet du projet

Il doit s'inscrire dans le cadre du Programme Just Future en lien avec les ODD 5, 16 et 17, le cas échéant, dans le contexte de la Sécurité, de la justice, droits humains et espace civique, et de la Gouvernance Inclusive par rapport aux femmes, aux jeunes, aux IDPs, etc. et de consolidation de la paix en RDC et dans une certaine mesure dans la région des grands-lacs africains.

- Partenariat

Les bénéficiaires potentiels sont obligatoirement établis sur le territoire national et sont des personnes morales (par exemple : ONG, notamment celles à l'initiative de la jeunesse et/ou des femmes etc...).

- Durée de proposition de note conceptuelle de projet

Les propositions de note conceptuelle devront présenter un calendrier prévisionnel de réalisation ne dépassant pas 9 mois (De janvier à septembre 2025).

- Niveau de la demande financière

Les propositions financières devront se limiter aux enveloppes budgétaires ne dépassant pas **65 000 \$ USD ou son équivalent en Franc Congolais** selon le taux officiel de la Banque Centrale de la RDC du jour de l'ouverture des plis.

B. La grille des critères de sélection

La grille des critères de sélection, comprend l'ensemble des éléments sur lesquels se focalise l'attention des membres du panel de Sélection pour analyser et sélectionner les propositions de projet.

1. Critères généraux d'appréciation : (100 pts)

Pertinence et utilité du projet : (25 pts)

- Contribution aux initiatives de lobbying et de plaidoyer sur les thématiques clés de Just Future (Sécurité, Justice & Gouvernance inclusive notamment en ce qui concerne la jeunesse, les femmes, les IDPs, etc.)
- Lien avec les ODD 5, 16 et 17
- Renforcement des capacités des communautés locales (CBOs, etc.). En d'autres termes, il s'agit du développement et autonomisation des circonscriptions ou « populations bénéficiaires » (en quoi le projet contribue-t-il à faire évoluer positivement les initiatives et efforts de lobbying et de plaidoyer en vigueur dans les milieux communautaires concernés ?)
- Caractère novateur et apport du projet par rapport à l'existant (le projet propose-t-il une réponse originale à une demande non, peu ou moins bien satisfaite par ailleurs ?)
- Participation des circonscriptions ou « populations bénéficiaires » à toutes les phases du projet. Il s'agit ici des CBOs, et des groupes marginalisés dont les jeunes, les femmes, les IDPs, etc.
- Appropriation du projet par les circonscriptions ou « populations bénéficiaires »
- Acceptabilité sociale et culturelle

Conception/planification du projet : (15 pts)

- Les objectifs et résultats à atteindre sont clairs et mesurables (les objectifs sont-ils compréhensibles en termes d'indicateurs de L&P) ;
- La stratégie et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs sont clairs et adaptés au contexte technique et socio-économique de réalisation du projet
- La planification dans le temps est claire et réaliste (les activités sont-elles décrites de façon compréhensible par tous et sont-elles réalistes et réalisables ?) ;
- La participation des populations à toutes les phases du projet est clairement définie (comment la population visée par le projet participe-t-elle aux différentes phases du projet ?) ;
- Les mesures pertinentes sont prises ou prévues pour assurer la durabilité du projet ;

Aspects financiers de la proposition : (13 pts)

- Budget détaillé, réaliste et justifié en lien avec les rubriques clés de la proposition du projet et sous format d'un Plan d'Action Opérationnel (PAO)
- Capacité financière des partenaires (au vu des informations et documents présentés, la situation financière de l'organisation est-elle acceptable ?) ;

Expériences de l'organisation en matière de Lobby & Plaidoyer : (10 pts)

- L'organisation a-t-elle déjà mené des activités similaires dans la région ?

- L'organisation a-t-elle une expérience positive avec Cordaid ou avec d'autres partenaires y compris les partenaires de l'Alliance Just Future RDC ?

Capacité technique, organisationnelle et financière de l'organisation (20 pts)

- Disposer d'un plan stratégique assorti d'un budget répondant à une vision
- Stratégie de gouvernance (Gestion Admin & RH, Logistique, etc.)
- Politique de Gestion des finances & du contrôle
- Capacité technique et expérience en Lobby & Plaidoyer.

Suivi et évaluation : (5 pts)

- La proposition de la note conceptuelle du projet présente une approche de suivi et d'évaluation pertinente (le projet propose-t-il un mécanisme de suivi et d'évaluation pertinent et réaliste ?)
- Les indicateurs de performance du projet sont clairement définis et objectivement vérifiable (le projet définit-il clairement les indicateurs de produit et les indicateurs de réalisation ?)

Développement des capacités des circonscriptions « populations bénéficiaires » : (5 pts)

- La proposition de projet a-t-elle retenu diverses rubriques dont notamment le développement des capacités des circonscriptions ou « populations locales » afin d'assurer la durabilité des actions ;
- Le projet a prévu des mécanismes spécifiques pour le renforcement des capacités des femmes et des jeunes, des IDPs, etc. dans le domaine de Lobby & Plaidoyer ?

2 Réponse aux priorités de l'appel à projets : (7 pts)

Dans le cadre de l'appel en cours, à évaluation équivalente sur les critères généraux d'appréciation, une proposition de projet répondant favorablement à un ou plusieurs des critères suivants sera privilégié

Priorité accordée aux jeunes et aux femmes dans le cadre des piliers des Plans d'Actions Nationaux 1325 et 2250 :

- Implication de femmes et/ou de jeunes dans la réalisation du projet.
- Prise en compte des besoins particuliers des femmes et/ou des jeunes dans le projet.

ELIGIBILITE DES ORGANISATIONS

Seules les organisations ou associations n'ayant jamais eu de contrat de collaboration et/ou de subventions de Cordaid dans le cadre de l'Alliance Just Future RDC sont éligibles à cette opportunité.

Sont éligibles à cette subvention, les associations, ou les organisations non gouvernementales, légalement établies en RD Congo, depuis au moins trois ans et effectivement installées dans le rayon où seront menés les activités.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées sur les dossiers déposés. Il est donc important de fournir l'ensemble des informations demandées, qui permettent aux membres du panel de Sélection de procéder à une appréciation complète et équitable.

Langue de la Proposition

Les Propositions préparées par le soumissionnaire de même que toutes les correspondances et documents relatifs à la proposition échangée entre le Soumissionnaire et le Bureau de CORDAID RDC seront écrits en français. Tout autre document écrit fourni par le Soumissionnaire peut être rédigé dans une autre langue, à condition qu'il soit accompagné d'une traduction de ses parties pertinentes en français, auquel cas, aux fins d'interprétation de la proposition, le texte en français prévaudra.

Les offres présentées en d'autres langues, non traduites en Français seront rejetées. Exception faites des qualifications techniques des articles, qui ne dépendent pas de fois du vendeur. Seules les spécifications techniques en français ou en anglais seront acceptées.

2. Documents constitutifs de la Proposition

La proposition financière résumée dans le tableau des coûts

Les dossiers de demande de subvention comprendront :

1. Un dossier administratif complet de l'organisation :
 - Attestation de localisation incluant nom et adresse complète avec téléphone, email, etc... ;
 - Preuve du statut légal et copie du récépissé d'enregistrement ; récépissé de déclaration, agreement... etc.
 - Rapport d'activités des deux dernières années ;
 - Le compte de résultat 2022, 2023 et le budget prévisionnel 2025
 - Relevé d'identité bancaire (RIB) ;

Toutefois, CORDAID se réserve le droit d'exiger du fournisseur adjudiqué le complément de documents indispensables, avant toute confirmation du marché. A défaut de présenter les documents susdits, CORDAID se réserve le droit d'annuler l'adjudication du contrat à l'adjudicataire.

2. Clarification des Documents d'invitation à soumissionner

Tout Soumissionnaire éventuel qui aurait besoin de clarifications à propos des documents d'invitation à soumissionner peut en informer par écrit le Bureau de CORDAID RDC au courriel indiqué dans l'invitation à soumissionner. Le Bureau de CORDAID RDC répondra par écrit à toute demande de clarification concernant les Documents d'invitation à soumissionner qui lui parviendra à la date indiquée. Des extractions de la demande écrite de clarification et de la réponse de CORDAID (incluant une explication de la demande de clarification, mais sans identification de la source de la demande) seront envoyées à tous les Soumissionnaires éventuels ayant été enregistrés par CORDAID et qui auront reçu les documents d'invitation à soumissionner.

3. Le Soumissionnaire est tenu d'examiner toutes les instructions, formulaires, conditions et spécifications figurant dans les documents d'invitation à soumissionner. Tout non-respect de ces documents se fera au détriment du Soumissionnaire et sera susceptible d'avoir un effet négatif sur l'évaluation de sa proposition.
4. Modification des Documents d'invitation à soumissionner

À tout moment, avant la date limite de dépôt des propositions, le Bureau de CORDAID RDC peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par les soumissionnaires éventuels, modifier les documents d'invitation à soumissionner en procédant à un amendement. Tous les Soumissionnaires éventuels qui auront manifesté leur intérêt sur cet appel d'offre seront informés par écrit de tous les amendements apportés aux documents d'invitation à soumissionner.

Afin d'allouer aux Soumissionnaires éventuels suffisamment de temps pour prendre en compte les amendements dans la préparation de leurs offres, le bureau de CORDAID RDC pourra, à sa propre discrétion, prolonger le délai de soumission des propositions.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les organisations sont appelées à envoyer leurs dossiers sur l'adresse : procurement_cordaidrdc@cordaid.org avec comme objet : **Appel d'offre N°001/11/JFA/CRD-RDC/2024**

Calendrier prévisionnel :

La soumission des propositions des notes conceptuelles devrait être achevée dans plus ou moins 1 mois suivant la date de début du contrat soit avant fin décembre 2024.

- 29 novembre 2024 : Publication de l'appel d'offre
- 12 décembre 2024 : Date limite de soumission des offres
- Semaine du 13 au 15 Décembre 2024, analyser des offres reçues par le panel de sélection et discussion avec la potentielle organisation ayant été pré sélectionnée.
- Semaine du 16 Décembre finalisation du processus et annonce du partenaire retenu.

[Retour à la liste](#)
